



## CHRONOS CHATELLERAUDAIS

### REGLEMENT

#### Article 1 : Organisation

L'Avenir Cycliste Châtelleraudais organise à **Senillé-Saint-Sauveur**, le **Samedi 7 Septembre 2024**, le **22<sup>ème</sup> Chronos Châtelleraudais**, inscrit aux calendriers départemental et régional sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

#### Article 2 : Règles sanitaires

Des mesures sanitaires seront mises en place en fonction de la situation.

#### Article 3 : Engagement

Les engagements se feront via CicleWeb de la Fédération Française de cyclisme ou adressés chez l'organisateur : Michel SOULAT, 2 route de la Génauraye, 86540 THURE.

#### Article 4 : Participation et distance

Cette épreuve **CLM** est ouverte aux catégories suivantes :

	<u>Distance</u>
➤ U15	6.80 km
➤ Féminine U15/U17	6.80 km
➤ U17	11.10 km
➤ U19	21.00 km
➤ Féminine U19/Elite/Open/Access	21.00 km
➤ Access 1/2/3/4	21.00 km
➤ Elite/Open 1/2/3	21.00 km

#### Article 5 : Prix

➤ U15	10	prix
➤ Féminine U15/U17	5	lots divers
➤ U17	10	prix
➤ U19	10	prix
➤ Féminine U19/Elite/Open/Access	5	prix
➤ Access 1/2/3/4	4 x 5	lots divers
➤ Open 3	10	prix
➤ Elite/Open 1/2	10	prix

#### Article 6 : Horaires

	<b>Dossards</b>	<b>Départ</b>
➤ U15	9H00	9H45
➤ Féminine U15/U17	«	A la suite des U15
➤ U17	«	A la suite
➤ U19	9h30	A la suite
➤ Féminine U19/Elite/Open/Access	13h30	<b>14h30</b>
➤ Access 1/2/3/4 (hommes)	«	A la suite
➤ Elite/Open 1/2/3 (hommes)	«	A la suite

Les coureurs devront se présenter sur la ligne 10 minutes avant l'heure de départ.

#### Article 7 : Dossard

Les coureurs sont tenus de mettre le dossard au milieu du maillot.

#### Article 8 : Vélo et équipement

Vélo et équipement traditionnel pour les catégories U15 et U17.

### **Article 9 : Développement maximum**

➤ U15 (garçon)	7.01 m
➤ Féminine U15/U17	libre
➤ U17 (garçon)	libre
➤ U19 – Fille et Garçon	libre

### **Article 10 : Sécurité**

Les coureurs sont tenus de respecter le code de la route, notamment sur la route de Pleumartin (**D14** - la grande route) ou ils ne devront emprunter que la partie droite de la chaussée.

### **Article 11 : Véhicule suiveur**

Chaque participant (CLM) pourra être suivi par une voiture ayant des roues de rechange.

Celle-ci devra se tenir à **25 mètres minimum** du coureur (art.2.4.023).

L'emploi de haut-parleurs ou mégaphones est autorisé. Il est interdit de venir à la hauteur du coureur avec la voiture suiveuse. Toutes les personnes doivent se tenir à l'intérieur des véhicules.

### **Article 12 :**

En Course – Si un coureur est rejoint, il n'est pas autorisé à mener, ni à profiter du sillage du coureur qui l'a rattrapé.

Le coureur qui en rejoint un autre doit observer un écart latéral d'au moins 2 m. Après un km, le coureur rejoint doit rouler à, au moins, 25 m de l'autre.

### **Article 13 : Déviation**

Les véhicules suiveurs seront **obligatoirement déviés sur la gauche** 200 m avant la ligne d'arrivée.

### **Article 14 : Récompenses**

La remise de récompenses des U15, U17 et U19 se fera en fin de matinée.

La remise des récompenses des autres catégories aura lieu à 17h30.

### **Article 15 : Signaleurs**

Les signaleurs équipés de gilet fluo et de K10 et munis de l'arrêté préfectoral seront mis en place 15 mn avant le 1<sup>er</sup> départ.

Commissaires-Signaleurs : Les commissaires officiels itinérants ainsi que les signaleurs surveilleront la régularité de la course, avec rigueur, à différents points du parcours.

### **Article 16 : Secours**

Dispositif Prévisionnel de Secours (DSP) : 2 secouristes équipés de gilet distinctif seront présents sur la ligne d'arrivée. Un véhicule sera mis à leur disposition pour se déplacer sur le circuit.

### **Article 17 : Assurances**

Ces épreuves sont assurées par les Assurances AXA.

### **Article 18 :**

Pour tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement, il sera fait application des règlements fédéraux.